



SNC • LAVALIN

ÉNONCÉ SUR L'ESCLAVAGE MODERNE ET LA TRAITE DE PERSONNES

2022

Chez SNC-Lavalin, nous sommes déterminés à prévenir l'esclavage moderne et la traite de personnes dans nos activités. Nous nous engageons à protéger nos employés contre toute forme d'esclavage moderne et de traite de personnes en faisant la promotion de nos valeurs fondamentales :

SÉCURITÉ

INTÉGRITÉ

COLLABORATION

INNOVATION

CONTENU

Structure, activités et Chaîne d'approvisionnement	5
Structure et Activités	5
Chaîne d'approvisionnement	8
Risques	8
Évaluations des risques de conformité	8
Main d'oeuvre spécialisée et générale	8
Processus de recrutement	8
Actions	11
Politiques et procédures	11
Devoir de signalement	13
Contrôle préalable	13
Formation et sensibilisation	14
Harmonisation avec les initiatives mondiales et les pratiques exemplaires	14
Efficacité	17
Cadre de contrôle de la conformité	17
Notre engagement	17



STRUCTURE, ACTIVITÉS ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

STRUCTURE ET ACTIVITÉS

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est l'une des meilleures organisations de services professionnels et de gestion de projets au monde, dédiée à façonner un meilleur avenir pour notre planète et ceux qui l'habitent. SNC-Lavalin crée des solutions durables qui lient individus, données et technologie afin de concevoir, réaliser et opérer les projets les plus complexes partout dans le monde.

Marchés

SNC-Lavalin est favorablement positionnée grâce à une présence de premier plan au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, et par des activités ciblées en Europe, au Moyen-Orient, en Asie-Pacifique et en Amérique latine. SNC-Lavalin se concentre principalement sur les environnements bâtis et naturels dans sept marchés clairement définis :



TRANSPORTS

Transports collectifs et ferroviaires, routes et ponts, aviation et installations portuaires



BÂTIMENTS ET LIEUX

Infrastructures sociales, propriétés commerciales et résidentielles, développement urbain



DÉFENSE

Aérospatiale, défense et sécurité



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET MINES

Pharmaceutique, agroalimentaire, centres de données, installations industrielles, sciences de la vie, mines et métallurgie



EAU

Services d'approvisionnement en eau, consommateurs d'eau industriels, gestion des ressources hydriques



ÉNERGIE ET ÉNERGIE RENOUVELABLE

Transport et distribution, stockage d'énergie, hydroélectricité, énergie renouvelable



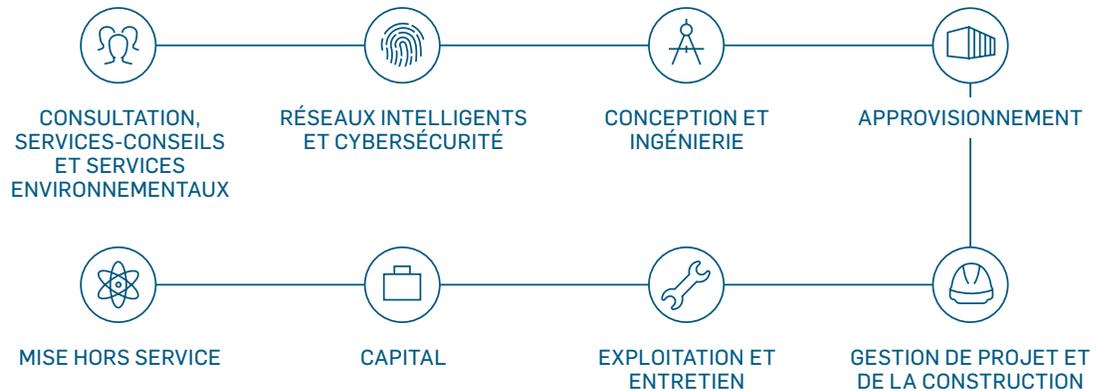
ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Gestion des déchets et mise hors service, soutien aux réacteurs, nouvelle construction



Services

Nous déployons des capacités mondiales à l'échelle locale pour fournir à nos clients des services uniques et complets couvrant tout le cycle de vie d'un actif, notamment:



Dans l'ensemble de nos services, nous misons sur nos capacités pour répondre aux demandes futures de nos clients en matière de décarbonation et de solutions durables, en liant individus, données et technologies. Nous tirons parti de notre position internationale pour mettre constamment l'accent sur l'uniformité, l'efficacité et l'excellence opérationnelle de l'ensemble de notre portefeuille de services, complété par notre modèle de prestation de services régional.

Nous offrons des services sur une base individuelle, à titre de partenaire homogène et intégré de petits projets et de projets-cadres à long terme, et selon un modèle collaboratif pour les grands projets.

En tant qu'entreprise de services, tout ce que nous faisons est optimisé par nos employés et leurs idées. Ils ont créé un environnement de travail inclusif, diversifié et dynamique et partagent une culture d'ouverture fondée sur nos valeurs : **SÉCURITÉ**, **INTÉGRITÉ**, **INNOVATION** et **COLLABORATION**.

Croissance et Valeur à Long Terme

Nous créons de la valeur grâce à l'étendue et à l'envergure de nos capacités en offrant constamment des services de grande qualité à nos clients et un plan d'investissement clair qui permettra la croissance interne et externe. En plus de stimuler sans cesse la croissance dans nos marchés et services principaux, nous avons ciblé quatre domaines de croissance clés :

- › les services d'ingénierie aux États-Unis
- › la gestion des déchets nucléaires et la mise hors service (principalement aux États-Unis)
- › les grands projets axés sur les modèles de contrats collaboratifs
- › la transformation numérique

En 2021, dans le cadre de cette stratégie, SNC-Lavalin a annoncé avoir conclu la vente de ses activités de pétrole et de gaz du secteur Ressources, marquant ainsi une autre étape importante du parcours commencé il y a deux ans lorsque nous avons annoncé notre orientation stratégique visant à simplifier nos activités et à réduire davantage les risques pour notre entreprise. Nous croyons que notre stratégie d'entreprise a efficacement réduit le risque d'esclavage moderne et de traite des personnes.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nos Attentes

L'entreprise reconnaît l'importance de veiller à ce que nos fournisseurs livrent, à nous et à nos clients, leurs produits et services de façon responsable et éthique. Nous nous sommes engagés à collaborer avec nos chaînes d'approvisionnement conformément à nos valeurs fondamentales, et plus particulièrement en ce qui concerne la sécurité, l'intégrité, la qualité et la durabilité. Pour en savoir plus sur les normes exigées dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, [veuillez visionner cette courte vidéo.](#)

Nous reconnaissons que nos chaînes d'approvisionnement comportent des risques d'esclavage moderne et de traite de personnes. Cet environnement est en constante évolution, car nos activités s'étendent et fluctuent dans de nombreux secteurs géographiques et industriels, et une nouvelle chaîne est créée pour chaque nouveau projet que nous entreprenons. Selon les exigences de chaque projet, les participants à ces chaînes d'approvisionnement peuvent comprendre des sous-traitants, des fournisseurs d'équipement et de matériaux, des courtiers en main-d'œuvre et divers fournisseurs de services spécialisés.

RISQUES

ÉVALUATIONS DES RISQUES DE CONFORMITÉ

En 2021, les évaluations ponctuelles des risques visant à identifier les endroits où l'esclavage moderne et la traite de personnes risquent le plus de se manifester ont été incluses dans notre processus d'évaluation des risques en matière de conformité (« ERC »). L'ERC s'appuie sur un questionnaire visant à identifier les principaux risques. Les mesures correctives et préventives sont discutées avec la direction et la mise en œuvre est surveillée par l'équipe Intégrité. L'indice mondial de l'esclavage a fait partie de l'analyse des IRC pour la sélection des régions.

MAIN D'OEUVRE SPÉCIALISÉE ET GÉNÉRALE

Nous comprenons les risques encourus lorsque nous faisons appel à de la main d'oeuvre spécialisée et générale et surtout à des travailleurs migrants. Ainsi, la vente des activités de pétrole et de gaz du secteur Ressources a considérablement réduit notre exposition à ces risques.

PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Il a été prouvé que le processus de recrutement, y compris le recours à des agences de recrutement ou de placement, peut présenter un risque d'esclavage moderne. Nous travaillons en collaboration avec nos agences de recrutement et de placement pour nous assurer que les candidats n'ont à payer aucuns frais, qu'aucun document n'est retenu ni aucun mineur recruté, etc.







ACTIONS

POLITIQUES ET PROCÉDURES

Afin d'assurer la transparence du processus, l'entreprise met tous les documents de gouvernance à la disposition de tous les employés et les principaux documents de gouvernance en lien avec l'intégrité à la disposition du grand public.

Code de Conduite

Notre [Code de conduite](#) établit les normes par rapport à notre façon de travailler. Ce document essentiel explique nos valeurs et comprend une section consacrée à l'esclavage moderne. Nous visons à maintenir les normes d'éthique les plus élevées dans la conduite de nos activités. Par conséquent, le respect du Code de conduite est obligatoire pour tout le personnel : c'est une condition pour travailler avec nous.

Procédure Conformité

Étant donné que notre personnel est l'agent de première ligne dans l'application de notre valeur d'intégrité, nous avons une [Procédure Conformité](#) pour assurer l'application des principes énoncés dans notre Code de conduite. Ces principes ont trait à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin, aux paiements de facilitation, à l'antitrust, aux contributions politiques, aux cadeaux et aux marques d'hospitalité, au devoir de signalement et à notre façon de traiter avec nos partenaires d'affaires.

Fournisseurs et Contreparties

Nous nous engageons à faire des affaires avec intégrité et nous nous attendons à ce que nos fournisseurs, sous-traitants et consultants respectent nos valeurs et nos normes d'éthique élevées. Le [Code de conduite des fournisseurs](#) et le Code de conduite des contreparties résument les attentes et les principes directeurs de SNC-Lavalin, y compris ceux liés aux droits de la personne, à l'esclavage moderne et à la traite de personnes. Les fournisseurs et les contreparties avec lesquels nous traitons doivent accepter et respecter notre Code de conduite des fournisseurs et notre Code de conduite des contreparties.

Approvisionnement

Nous nous efforçons d'être concurrentiels, tout en conservant des pratiques commerciales justes et éthiques. Pour assurer l'efficacité du processus, l'entreprise a mis en place une politique sur l'approvisionnement que notre personnel doit respecter. La politique énonce les principes et les règles d'approvisionnement de SNC-Lavalin et contribue à la création et au maintien de capacités, de processus et de systèmes efficaces de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Les documents de gouvernance pertinents comprennent la Procédure de gestion des achats, la Procédure de vérification de l'intégrité des fournisseurs et les instructions de travail sur la détermination des risques liés au projet. Ils énoncent les précautions à prendre pour éviter l'esclavage moderne et la traite de personnes.



Ressources Humaines

Nous avons également des documents de gouvernance des ressources humaines pour protéger notre personnel et les candidats contre l'esclavage moderne et la traite de personnes. Il s'agit notamment de la Politique de ressources humaines et de la Procédure sur la discrimination, le harcèlement et la violence en milieu de travail. Nous avons mis à jour la Politique de ressources humaines de façon à refléter notre position sur l'esclavage moderne et la traite des personnes, ce qui comprend les éléments suivants :

- › interdire les violations des droits de la personne et toute activité encourageant l'esclavage moderne, la traite de personnes, le travail des enfants, le travail forcé, et obliger nos fournisseurs à faire de même;
- › permettre aux travailleurs de mettre fin à leur emploi, avec un préavis approprié;
- › veiller à ce que les travailleurs conservent le libre accès à leurs documents d'identité, permettant ainsi la liberté de mouvement;
- › assurer la liberté syndicale;
- › assumer le coût total du recrutement et du placement;
- › interdire les pratiques obligatoires et abusives en matière d'heures supplémentaires;
- › verser des salaires régulièrement, directement et à temps;
- › respecter le droit à la représentation des travailleurs.

Développement Durable

Nous mettons le **développement durable** au cœur de nos activités d'entreprise et de projets, ainsi que de notre stratégie d'affaires. C'est pourquoi, chaque année, nous nous engageons dans notre **Énoncé sur le développement durable** à mener des activités commerciales qui profitent à la société et aux économies mondiales et locales. Ainsi, notre **Stratégie d'affaires relative au développement durable** reflète les objectifs de développement durable de l'ONU. Nous aidons les clients à faire face aux répercussions, aux possibilités et aux risques mondiaux, locaux, sociaux, environnementaux et économiques associés à nos projets.

DEVOIR DE SIGNALEMENT

À SNC-Lavalin, tous les employés, les fournisseurs et les contreparties ont le devoir de signaler toute infraction connue ou soupçonnée au Code de conduite ou aux documents de gouvernance, de même que toute infraction aux lois, aux règles ou aux règlements en vigueur. Ces exigences sont énoncées dans notre Code de conduite, dans notre procédure Conformité et dans notre Code de conduite des fournisseurs.

Notre instruction de travail Processus de signalement décrit les différents canaux de signalement. L'un de ces canaux, la ligne de signalement, est une ligne de signalement indépendante, confidentielle et anonyme exploitée par un fournisseur de services externe. Elle permet à n'importe qui de signaler des préoccupations en matière d'éthique et de conformité, y compris celles liées à l'esclavage moderne et à la traite des personnes. La ligne est non seulement ouverte au personnel de SNC-Lavalin, mais aussi à des tiers qui pourraient être témoins d'une infraction commise par notre personnel ou par une personne qui contribue à nos projets. L'équipe de la ligne de signalement est composée de membres parlant diverses langues afin de faciliter la communication et le signalement dans toutes les régions du monde. Nous veillons à ce que le personnel puisse divulguer des préoccupations, des plaintes ou des allégations d'actes répréhensibles ou d'inconduite connus ou soupçonnés sans crainte de représailles, et ce, peu importe les normes et la culture locales. Nous examinons toutes les questions signalées et enquêtons au besoin, dans un délai raisonnable.

CONTRÔLE PRÉALABLE

À SNC-Lavalin, nous nous attendons à ce que les tiers avec lesquels nous travaillons adhèrent à des principes et valeurs en affaires semblables aux nôtres et respectent toutes les lois et tous les règlements en vigueur. Avant de prendre des engagements envers des tiers, nous prenons des mesures pour évaluer adéquatement la relation et atténuer les risques connexes en effectuant des vérifications et des contrôles préalables fondés sur les risques.

- › Le processus de vérification de l'intégrité des fournisseurs fait partie intégrante du programme d'intégrité de SNC-Lavalin. Afin de nous assurer que les fournisseurs agissent de façon éthique, nous effectuons une présélection rigoureuse en faisant appels à plusieurs outils et bases de données. Cela comprend un processus de surveillance continue de nos partenaires d'affaires.
- › Tous les clients des projets internationaux font l'objet d'une vérification de l'intégrité. Si nous faisons certaines découvertes, un examen préalable et l'approbation d'un responsable de l'intégrité sont requis, ainsi qu'une approbation qui peut aller jusqu'au président du secteur.
- › Avant que nous décidions de nous engager envers un tiers, nos contrôles d'intégrité sur le risque et la conformité permettent de vérifier si un tiers figure sur la liste de référence de SNC-Lavalin ou s'il est répertorié dans des bases de données et des listes de surveillance nationales ou internationales (y compris les listes de refus et de sanctions), ou de procéder à la recherche de couverture médiatique négative et l'analyse de l'information accessible au public pour vérifier si une entité appartenant à l'État ou une personne politiquement exposée a des antécédents en matière de corruption, de collusion, de fraude ou de violation des droits de la personne ou du travail.
- › Une évaluation uniforme des risques des partenaires d'affaires exerçant des fonctions intermédiaires entre SNC-Lavalin et des tiers est une exigence à l'échelle de l'entreprise. Sur la base d'un ensemble d'indicateurs de risque définis, tels que le risque de corruption dans le pays où le travail est entrepris, une cote de risque (de base, standard ou approfondi) est spécifiée pour chaque opération. La cote de risque détermine les mesures subséquentes (p. ex., un contrôle préalable, des exigences d'approbation et des clauses contractuelles obligatoires) prises à l'égard des partenaires d'affaires.

Les contreparties et les fournisseurs doivent accepter les dispositions contractuelles relatives à l'intégrité et respecter notre Code de conduite des contreparties ou notre Code de conduite des fournisseurs.

Dans les secteurs à risque élevé, nous veillons à ce que nos contrats avec les agences de recrutement stipulent qu'il est interdit d'exiger que les employés paient des frais de recrutement. De plus, dans le cadre de notre processus d'intégration dans ces mêmes domaines, nous vérifions auprès des ouvriers que de tels frais ne leur ont pas été demandés.

FORMATION ET SENSIBILISATION

Chaque année, les employés de SNC-Lavalin de tous les niveaux doivent se soumettre à un processus de certification obligatoire visant à garantir que le Code de conduite est bien compris et appliqué au quotidien.

Quant à notre main-d'œuvre générale et à nos ouvriers, nous veillons à ce qu'ils soient sensibilisés sur notre Code de conduite et nos valeurs en leur offrant des renseignements de différentes manières, notamment des présentations d'intégration et des affiches. Nous avons créé des pictogrammes à cet effet pour faciliter la compréhension et la connaissance des principes couverts par le Code de conduite. La boîte à outils sur l'esclavage moderne et la traite de personnes (qui comprend des affiches et un guide d'animation) fournit à notre main-d'œuvre un résumé de nos principes en matière d'esclavage moderne et de traite de personnes ainsi que des exemples concrets, et donne des conseils sur la façon de signaler toute infraction soupçonnée ou connue.

Dans le but de nous assurer que les risques d'esclavage moderne et de traite de personnes sont clairement compris au sein de nos chaînes d'approvisionnement et de nos entreprises, nous offrons des formations supplémentaires à notre personnel occupant des postes clés. Ces formations expliquent expressément en quoi consiste la traite de personnes et comment la reconnaître, tout en proposant des stratégies de conformité pouvant être utilisées tant à l'interne que dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement. Tous les membres de notre conseil d'administration les ont suivies dans le cadre de leur intégration. Elles sont également à la disposition de tous nos employés et chaque gestionnaire peut, à sa discrétion, les attribuer à ses employés.

De plus, nous avons publié sur notre site Web une courte vidéo sur notre Code de conduite des fournisseurs, qui aborde entre autres les droits de la personne et le devoir de signalement.

[La vidéo est offerte en quatre langues](#) (anglais, français, espagnol et portugais).

HARMONISATION AVEC LES INITIATIVES MONDIALES ET LES PRATIQUES EXEMPLAIRES

À la fin de 2015, nous avons adhéré au Pacte mondial des Nations Unies (PMNU), la plus importante initiative au monde dans le domaine de la responsabilité sociale d'entreprise, qui compte plus de 9 000 participants issus du milieu des affaires et 3 000 issus d'autres milieux, répartis dans plus de 160 pays. Nous y avons adhéré afin de souligner notre engagement à mettre notre vaste savoir-faire et nos ressources au service du développement durable dans le monde entier. Notre adhésion témoigne également de notre intention d'harmoniser nos stratégies et activités avec les dix principes du PMNU portant sur les droits de la personne, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Pour une deuxième année, à l'occasion de la [Journée mondiale de la lutte contre la traite d'êtres humains](#), nous avons réitéré à l'interne notre détermination à prévenir l'esclavage moderne et la traite de personnes dans nos activités. Nous avons partagé une liste de lecture et une vidéo animée sur notre intranet.



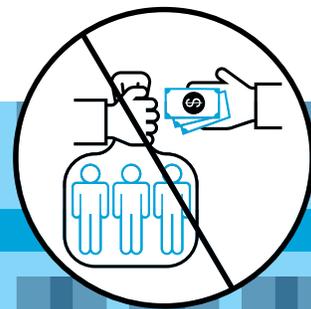


Mon passeport
est détenu
sans mon
consentement.



Que devrais-je faire?

**SIGNALEZ-
LE!**



L'esclavage contemporain
et la traite de personnes
sont strictement interdits.

Pour signaler un tel fait ou demander conseil, vous
pouvez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

- > votre superviseur
- > votre représentant, Ressources humaines
- > votre représentant en sûreté ou santé, sécurité et environnement
- > votre responsable de l'intégrité
- > le service des Affaires juridiques
- > la ligne de signalement de SNC-Lavalin


SNC • LAVALIN







EFFICACITÉ

Le suivi de l'efficacité des mesures que nous prenons est important pour nous assurer de réduire efficacement le risque d'esclavage moderne.

Comme mentionné précédemment, nous nous engageons à examiner toutes les questions signalées et à faire enquête au besoin, dans un délai raisonnable. Nous surveillons toutes les séances de formation obligatoires de nos employés : nous nous assurons qu'elles sont terminées à temps et nous faisons un suivi au besoin. Nous avons des processus de vérification en place permettant de signaler, de cerner et de corriger les risques ou les faiblesses potentiels. Nous croyons qu'il s'agit de mesures importantes pour faire passer le message, donner le ton et veiller à ce que tout acte présumé d'esclavage moderne soit traité en conséquence.

CADRE DE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ

SNC-Lavalin utilise son cadre de contrôle de la conformité (« CCC ») pour tester et surveiller les contrôles internes qui composent le [Programme d'intégrité](#). Le CCC est réalisé par les membres de l'équipe des enquêtes de conformité (« EC »). L'équipe EC cible les principaux risques auxquels nous sommes confrontés en matière d'intégrité et organise des discussions avec les parties prenantes concernées dans le but d'identifier les contrôles clés directement adaptés à ces risques. Ces contrôles sont échantillonnés et testés par l'équipe d'examen afin de déterminer si, dans la pratique, le Programme d'intégrité est mis en œuvre efficacement.

NOTRE ENGAGEMENT

À SNC-Lavalin, nous sommes déterminés à prévenir l'esclavage moderne et la traite de personnes dans nos activités. Nous nous engageons à protéger nos employés contre toute forme d'esclavage moderne et de traite de personnes en faisant la promotion de nos valeurs fondamentales : sécurité, intégrité, collaboration et innovation.

Nous ne tolérons aucune forme de travail forcé, d'esclavage ou de traite de personnes à tous les niveaux de l'entreprise. En tant que signataires du PMNU, nous nous engageons à mettre en œuvre des pratiques exemplaires internationales reconnues, dont le respect des six principes concernant les conditions de travail et les droits de la personne. Notre Code de conduite et notre Code de conduite des fournisseurs interdisent également la traite de personnes de même que le travail des enfants et le travail forcé. Tous les employés doivent respecter notre Code de conduite. En effet, ils doivent suivre une certification obligatoire sur celui-ci et ensuite réussir un examen afin de continuer à travailler pour nous. En ce qui concerne nos opérations, notre stratégie d'affaires durable reflète les objectifs de développement durable de l'ONU. Notre mission est de mener nos activités tout en tenant compte des réalités économiques, sociales et environnementales des différents pays du monde.

Cet énoncé est rédigé pour notre exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 afin de satisfaire aux exigences de la loi britannique sur l'esclavage moderne (UK Modern Slavery Act 2015) ainsi que de la loi australienne sur l'esclavage moderne (Australian Modern Slavery Act 2018 (Cth)). Il s'applique au Groupe SNC-Lavalin inc. et à toutes ses filiales.



IAN L. EDWARDS
Président et chef de la direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Groupe SNC-Lavalin inc.



SNC • LAVALIN

ENTITÉ DÉCLARANTE :

Groupe SNC-Lavalin Inc.
455 boul. René-Lévesque Ouest
Montreal, Québec, Canada, H2Z 1Z3